

Communiqué de la mairie de Montriond — Évolution des conditions d'accès au village des Lindarets

À compter du lundi 31 août 2026

La mairie de Montriond informe les habitants, visiteurs et usagers du village des Lindarets qu'à compter du **lundi 31 août 2026**, plusieurs dispositifs mis en place pendant la saison estivale prennent fin.

À partir de cette date :

- La **télécabine ne sera plus en service** ;
- La **zone piétonne du village des Lindarets prendra fin** ;
- L'**accès au village ne sera plus limité aux véhicules** ;
- Le **petit train ne circulera plus**.

Le village des Lindarets reste toutefois une **zone de courtoisie**, où piétons, chèvres et véhicules sont invités à partager l'espace dans le respect et la vigilance de chacun. Les automobilistes sont donc appelés à circuler avec prudence et à adapter leur vitesse afin de garantir la sécurité et le confort de tous.

La mairie remercie l'ensemble des habitants, professionnels et visiteurs pour leur compréhension et leur collaboration tout au long de la saison estivale.

Mairie de Montriond

Montriond, le 24 août 2026